

II. -Valoriser le patrimoine éducatif des Francs-Bourgeois et pérenniser les valeurs lasalliennes.

- A cet effet, l'établissement bénéficie déjà :

- D'un enracinement au sein de deux héritages : celui, éducatif et spirituel, de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, fondé sur la bienveillance et un climat familial, et celui historique et culturel, de l'Hôtel de Mayenne, un Hôtel Renaissance au cœur du Marais.
- D'une Amicale des Francs-Bourgeois regroupant les anciens élèves et des personnes proches de l'établissement, impliqués ou ayant été impliqués dans la vie de celui-ci.
- De la Commission Mémoire et Patrimoine.
- De commémorations de grandes dates de l'Histoire de l'établissement :

Son et Lumière des 150 Ans en 1993, Défi sportif inter- âges de la communauté éducative pour les 160 Ans, inauguration des locaux rénovés en 2012.

- D'actions en faveur d'établissements ou d'implantations lasalliens à travers le monde : à Haïti, au Japon, en Argentine, à Bethléem...
- D'une journée d'intégration des sixièmes, à Reims, berceau de Saint Jean- Baptiste de La Salle.
- De locaux (auditorium, salles de réunion, de repas...) mis à la disposition du réseau lasallien.
- D'une commission du Conseil d'établissement qui travaille au 170^{ème} anniversaire de l'établissement.
- De la présence régulière de Frères qui portent témoignage auprès des élèves et des adultes.
- D'une formation organisée par et sur le réseau lasallien proposée aux Nouveaux enseignants.
- D'une priorité aux formations proposées par le réseau lasallien.
- D'un parrainage des promotions de Terminale
- D'un séjour au ski à la Croix-Fry.

- L'établissement prévoit (entre 2014 et 2019) :

- De réaliser un espace du souvenir comportant une exposition permanente, un diaporama ou une vidéo sur l'histoire de l'Hôtel de Mayenne : en 2014
- De développer l'apport des membres de l'établissement aux Fraternités locales créées en 2011. (en Octobre 2014 : sous forme d'information et bilan).
- De faire connaître les valeurs éducatives lasalliennes aux nouveaux enseignants (en développant la participation au CLF en 2014) :
 - afin de pérenniser celles-ci et d'inviter chacun des membres de la communauté à être acteur de la transmission, qu'il soit laïc ou Frère à chaque rentrée.
 - en développant les relations avec le réseau lasallien International (dont quatre échanges en cours, avec l'Espagne, Turquie, l'Angleterre, Hong-Kong et l'Argentine) ;
 - en faisant vivre le réseau, au niveau local, en France, à l'étranger en s'associant au maximum aux manifestations proposées par le réseau.
 - en développant le sentiment d'appartenance à une communauté Lasallienne.
 - en créant un environnement favorable à l'éclosion des vocations de Frères, en prenant exemple sur les régions dynamiques de ce point de vue (création d'un groupe de réflexion en 2014).
- De faire vivre son double héritage lasallien et historico-culturel :
 - en développant une pédagogie et une éducation lasalliennes adaptées à notre temps (évaluations + approfondissement sur les chargés de mission-élèves en 2014).
 - en développant une pédagogie qui valorise l'enseignement et l'éducation au sein d'un monument historique rénové. (Participation aux journées du Patrimoine : à proposer à la commission Mémoire et Patrimoine à partir de 2014) (Création de supports pédagogiques : Fiches utilisables à 3 niveaux (primaire, collège, lycée) à partir de 2015).
 - en définissant un plan régulier d'entretien de l'établissement et de rénovation des classes. (A inscrire au programme annuel de travaux de l'AFB à partir de 2015)
- D'organiser des expositions temporaires sur le Fondateur, sur l'évolution de l'Institut des Frères et du réseau lasallien à travers le monde (à partir de 2016 puis triennal)